

1988  
Stages  
11

0885

RAPPORT DE STAGE E.N.S.B.

EFFECTUE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE DIJON

DU 6 JUIN AU 12 AOUT 1988

PAR GILLES GUDIN DE VALLERIN

RAPPORT DE STAGE E.N.S.B.

EFFECTUE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE DIJON

DU 6 JUIN AU 12 AOUT 1988

PAR GILLES GUDIN DE VALLERIN

Mon stage s'est déroulé à la Bibliothèque municipale de Dijon du 6 juin au 12 août 1988. Mais, en accord avec M. Albert POIROT, Directeur de la Bibliothèque et Responsable du stage, j'ai passé trois jours à la Bibliothèque centrale de prêt de la Côte-d'Or, ainsi qu'une semaine auprès du Conseiller Interrégional pour le Livre et la Lecture à la Direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne.

Pour préparer mon mémoire concernant "Le Conseil régional de Bourgogne et sa politique pour le livre et les bibliothèques", je me suis rendu de nombreuses fois au Conseil régional (Service des Assemblées, Service des Affaires culturelles, Service de la Documentation) et au Secrétariat général pour les Affaires régionales (S.G.A.R.) de Bourgogne.

J'ai conduit de front l'étude universitaire qu'en priorité nous devons réaliser, avec un stage professionnel en Bibliothèque municipale.



M.

1988  
Stage  
11

## I LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CLASSEE DE DIJON

5, rue de l'Ecole-de-Droit  
21 000 Dijon

Fondée en 1701, cette bibliothèque fut considérablement accrue par les volumes provenant de la confiscation des biens des communautés ecclésiastiques - telles les abbayes de Cîteaux et de Saint-Bénigne -, celle des établissements supprimés comme l'Université de Dijon, et celle des émigrés. Cet important fonds ancien en a justifié le classement. Elle assure également le dépôt légal imprimeur .

Elle est constituée par deux sections :  
l'Etude et la Lecture publique, ce qui représente 52 postes budgétaires.

La Section Etude compte 215 000 volumes :  
50 000 appartiennent au fonds ancien qui comprend notamment une collection très complète d'ouvrages du XVIIIe siècle. 200 incunables, 3 000 manuscrits, des cartes anciennes, des estampes, des affiches, des photographies, des tableaux et un médaillier sont mis à la disposition du public.

Un fonds gastronomique et d'oenologie déjà conséquent est régulièrement enrichi grâce à une convention signée en 1985 entre la Ville de Dijon et la Bibliothèque nationale. Cette dernière envoie à la Bibliothèque municipale un exemplaire de chaque imprimé reçu au titre du dépôt légal national

La Section de Lecture publique (tableau n. 1)  
possède 140 244 volumes :

Tableau n. 1

BM Dijon. Section de Lecture publique (1)

	Centrale	Fontaine d'Ouche	Maladière	Port du Canal	Sous total	Bibliobus	Voltaire Mansart	Fonds commun	Total général
Nombre de lecteurs	6 229	3 149	598	2 455	12 431	646	3 680	-	16 757
Collections - Livres	39 529	36 087	12 097	19 549	107 262	13 705	17 760	1 517	140 244
- Titres de revues	126	95	15	84	320	3	84	-	407
- Doc. sonores	-	-	-	-	-	-	3 294	-	3 294
Nombre de prêts									
- Livres	149 379	79 995	30 866	73 597	333 837	24 649	61 499	-	419 985
- Revues	23 787	9 295	1 679	10 912	45 673	560	7 070	-	53 303
- Doc. sonores	-	-	-	-	-	-	28 281	-	28 281
- Total	173 166	89 290	32 545	84 509	379 510	25 209	96 850	-	501 569
Taux de rotation des livres	3,7	2,2	2,5	3,7	3,1	1,7	-	-	
Nombre de prêts par lecteur (livres + revues)	27,8	28,3	54,4	34,4	30,5	39	-	-	
Nombre d'agents (2)	7	4	1	3,5	15,5	2	4,5	-	22
Nombre de prêts par agent	24 738	22 322	32 545	24 145	24 484	12 604	33 418 (3)	-	

1) Il est rappelé que la Bibliothèque municipale classée de Dijon comprend, en plus de cette Section de Lecture publique, une Section d'Etude qui, en 1987, comptait 1 347 lecteurs et avait procédé à 39 590 communications.

2) Cette ligne concerne uniquement le personnel de la Section de Lecture publique affecté au service du prêt et au traitement bibliothéconomique des collections (commandes, catalogage, ...) à l'exclusion des personnels administratifs et techniques.

3) Cette donnée est une extrapolation sur un an des chiffres de Mansart obtenus entre juin et décembre 1987.

- 83 133 pour les adultes
- 57 111 pour les enfants.

Depuis 1983, circule un bibliobus urbain qui dessert actuellement sept points d'arrêt. Ce bibliobus et quatre annexes constituent avec la Centrale le réseau de lecture publique :

- en 1972, est créée l'annexe "Fontaine d'Ouche" (480 m2) ;
- en 1979, "Maladière" (50 m2) ;
- en 1984, "Port du canal" (550 m2) ;
- en 1987, "Mansart" (550 m2) qui propose au public 2423 disques compacts et 871 cassettes, est la première discothèque municipale. Contrairement à beaucoup d'organismes, le prêt à domicile s'effectue gratuitement.

Dans les années à venir, la Bibliothèque municipale de Dijon s'ouvrira davantage aux documents audio-visuels, dans le cadre de la création de la Médiathèque qui prendra le relais de la Centrale existante.

Les ressources de la Bibliothèque proviennent essentiellement de la municipalité. Les frais de chauffage, d'électricité et de personnel (sauf le traitement des quatre Conservateurs d'Etat) sont pris en charge par la Ville.

Pour 1988, le budget augmenté à la suite de l'effondrement du plancher d'une des salles historiques, s'élève à 2 900 000 F. : soit 2 300 000 F. pour l'investissement, soit 600 000 F. pour le fonctionnement. Le budget 1987 avait permis d'acheter 21 572 ouvrages (tableau n. 2).

En 1987, 16 757 lecteurs ont emprunté à domicile 473 288 livres et 28 281 documents sonores. Plus de 30 % des lecteurs de la Section Etude habitent hors de la commune ou de l'agglomération dijonnaise (tableau n. 3).

## Tableau n. 2

## Les acquisitions en 1987

On distingue acquisitions onéreuses (achats) et non onéreuses (dons, dépôt légal, fonds gastronomique et Académie).

## SECTION D'ETUDE

## SECTION DE LECTURE PUBLIQUE

## Acquisitions onéreuses

Achats

ouvrages.....	1 760	.....	19 812
périodiques.....	226	.....	402

## Acquisitions non onéreuses

Dons

ouvrages.....	878	.....	343
périodiques.....	187	.....	0

Dépôt légal

ouvrages.....	648	.....	0
périodiques.....	368	.....	0

Fonds gastronomique

ouvrages.....	500	.....	0
périodiques.....	30	.....	0

Académie

ouvrages.....	428	.....	0
périodiques.....	246	.....	0

Total des acquisitions

ouvrages.....	4 214	.....	20 155
périodiques.....	1 057	.....	402

Tableau n. 3  
LECTEURS - SALLE D'ETUDE - STATISTIQUES

- (Années 1986 et 1987) -

DESIGNATION	NOMBRE DE LECTEURS		POURCENTAGE	
	1986	1987	1986	1987
Dijon.....	671	697	60.62	53.30
District.....	125	201	11.30	15.30
Dijon + District.....	796	898	71.92	68.60
Côte d'Or.....	150	175	13.55	13.30
Bourgogne.....	39	66	3.52	5.00
Autres Départements...	97	131	8.76	10.00
Etranger.....	25	41	2.25	3.10
TOTAL.....	1 107	1 311	100	100

Adresses indéterminées : non comptabilisées.

Le 19 décembre 1987, l'effondrement d'un plancher provoque de nombreuses perturbations dans le fonctionnement de ce service public. L'ensemble du bâtiment est alors interdit au public, puis étayé par mesure de sécurité. Cette catastrophe empêche la visite des grandes salles monumentales aménagées à la fin du XVIIIe siècle. La Centrale Adultes de la Section de Lecture publique est fermée provisoirement jusqu'à l'ouverture en octobre prochain d'un local temporaire.

En ce même mois de décembre, le Directeur remettait à la Municipalité un "Cahier des charges pour l'informatisation de la Bibliothèque municipale de Dijon". A la suite de cet effondrement, l'informatisation n'était plus envisageable dans l'immédiat.

En revanche, la rénovation de la Bibliothèque municipale et sa transformation en Médiathèque devenaient une urgence. Le 25 juillet 1988, la Municipalité n'a pas retenu l'idée de construire une nouvelle bibliothèque, mais finalement a donné son assentiment à un projet de Médiathèque dans les locaux actuels. La bonne conservation des fonds dans le Collège des Godrans, l'importante superficie de l'édifice, sa localisation centrale, le caractère prestigieux de la salle de lecture construite sous Henri IV auraient fait choisir cette solution.

Mon stage m'aura permis de connaître les différents projets de médiathèque et de percevoir certains échos des négociations en cours.

## II CALENDRIER DU STAGE

Il n'est pas possible de rendre compte de toutes les visites et de toutes les activités effectuées au cours de ce stage. Il s'agit simplement d'en retracer les grands axes.

### 1) Les demi-journées à thème

Plusieurs questions techniques (Prêt interbibliothèques, etc.) n'ont pas été traitées, parce que j'avais déjà exercé une activité professionnelle et des responsabilités dans ces domaines. Au total, une douzaine de secteurs m'ont été présentés par des membres du personnel.

#### Affaires générales

- Organisation de la Bibliothèque municipale
- Budget
- Comptabilité. Régies
- Gestion du personnel

#### Section Etude

- Circuit de traitement du livre
- Patrimoine (tableau n.4)
- Dépôt légal
- Iconographie
- Microfilmage

Tableau n.4

BILAN PATRIMOINE

Etat des dépenses effectuées par la Bibliothèque municipale de Dijon en faveur de son patrimoine écrit de 1980 à 1987

	1980 (1)	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 (2)	Total
I. CONSERVATION	143 700	135 042	117 210	158 587	243 532	396 321	238 243	430 707	1 863 340
II. MISE EN VALEUR	53 875	17 461	46 747	65 200	191 121	132 384	192 705	111 512	811 000
III. SALAIRES	317 565	353 410	400 930	376 456	326 472	271 588	271 867	276 792	2 595 080
TOTAUX	515 140	505 913	564 887	600 243	761 125	800 293	702 815	819 011	5 068 560

(1) 1980 : Année du Patrimoine

(2) Résultats prévisionnels

N.B. : Ce bilan Patrimoine concerne le patrimoine écrit stricto sensu ; il ne comprend pas les frais d'infrastructure (électricité, chauffage, secrétariat, etc.) ; bien que 14 % des communications en Salle d'étude portent sur les fonds anciens antérieurs à 1810, les coûts en personnel-magasinières n'ont par exemple pas été pris en compte dans les salaires ; de même les frais occasionnés par les stages de formation continue n'apparaissent pas ici. Il faut noter enfin que dans les objectifs de ce bilan n'entrait pas celui de savoir quelles sont les origines des financements (Ville de Dijon, Etat, ...).

Compte administratif (état des dépenses Ville + salaires des conservateurs d'Etat)

1981 : 3 854 742 francs (dépenses pour le patrimoine = 13,1 % du budget, hors infrastructures)

1986 : 8 599 623 francs (dépenses pour le patrimoine = 8,1 % du budget, hors infrastructures)

Progression des dépenses de patrimoine de 1980 à 1987 = + 58,9 %.

Les salaires représentaient 61,6 % des dépenses/patrimoine en 1980, pour 33,7 % en 1987.

Section de Lecture publique

- Circuit de traitement du livre
- Bibliothèques enfantines
- Animation
- Discothèque
- Annexe Mansart

2) Les réunions d'encadrement, de personnel et d'usagers

J'ai été invité aux réunions hebdomadaires des cadres (Conservateurs et Bibliothécaires), au cours desquelles sont évoqués les problèmes quotidiens de l'établissement et les projets de Médiathèque.

Ensuite, j'ai assisté aux deux réunions semestrielles de l'ensemble du personnel des Sections de Lecture publique et d'Etude. Un réel dialogue s'est engagé entre la Direction et le personnel sur les questions d'actualité.

Enfin, j'ai été convié à une séance du "Comité de lecture", qui choisit environ 30 % du budget d'acquisition de la Section de Lecture publique. Ainsi les lecteurs participent-ils à la vie de l'établissement. Cependant, le Conservateur responsable de cette Section essaie d'éviter tout dérapage financier. A la fin de cette réunion, les lecteurs et le Directeur ont procédé à la première évaluation de cette pratique, qui existe depuis de nombreuses années.

### 3) Les missions

Sous l'autorité du Conservateur de la Section Etude, j'ai suivi la mise en oeuvre du travail sur les périodiques de l'établissement :

- révision du Catalogue des 1 000 publications en série
- relation avec le C.C.N.
- informatisation par micro-ordinateur de la gestion des périodiques.

Ce micro-ordinateur compatible IBM-PC avec logiciel DBase III doit gérer les périodiques, la comptabilité et le fichier d'adresses de l'établissement. Les différents programmes sont conçus par un informaticien de la Ville.

L'enregistrement des notices bibliographiques des périodiques était assuré par une vacataire titulaire d'un D.U.T. "Documentation". Mes interventions se limitèrent à définir les zones du bordereau (document n. 5), à initier la vacataire au catalogage des périodiques, à une réflexion sur le classement des éditions en fonction des différents critères (document n. 6), à donner des conseils pour l'utilisation du micro-ordinateur.

Pour parfaire cet enregistrement, un début de récolement des états de collection des périodiques a été entrepris par des T.U.C. Ce travail servira parallèlement au Catalogue Collectif National, puisque la Bibliothèque municipale de Dijon vient de demander une entrée secondaire au C.C.N.

Avant l'informatisation complète de l'établissement, cette opération expérimentale permet d'introduire



## CLASSEMENT DES EDITIONS EN FONCTION DES DIFFERENTS CRITERES

SORTIE PUBLIC

- Critères d'édition : - Ensemble  
- Localisation

SORTIE INTERNECritères d'édition :1) Simple

- . Nombre ≠ 1
- . Imprimeur
- . Indexation
- . Périodicité
- . Dewey
- . Transfert
- . Fournisseur (+ totalisation prix)
- . Reliure
- . Cote
- . Abidoc
- . Dépouillement
- . Prix totalisation
- . Nationalité ≠ français
- . Localisation (+ total prix)

2) Croisés

- . Indexation + localisation
- . Périodicité + localisation
- . Dewey + localisation
- . Fournisseur + localisation (total prix)
- . Périodicité + total prix
- . Indice Dewey + total prix
- . Localisation + Périodicité + Total prix
- . Localisation + Dewey + Total prix
- . Dewey + Nationalité ≠ français

les nouvelles technologies à la Section d'Etude. En effet, cette Section ne dispose pas du prêt informatisé en différé sur l'ordinateur de la Mairie, comme la Section de Lecture publique.

Par ailleurs, je devais répondre à des demandes ponctuelles (recherche de renseignements, préparation de réponses pour les lecteurs extérieurs, etc.). Or, pour élaborer mon mémoire, j'ai dû consacrer une part importante de mon stage à rassembler une documentation à la fois incomplète et dispersée dans plusieurs lieux. Par conséquent, M. POIROT ne m'a confié que deux enquêtes : l'une, sur la moyenne d'âge du personnel de la Bibliothèque municipale de Dijon - 35 ans - au 31 décembre 1987 ; l'autre a consisté à établir une liste des Centres de formation au C.A.F.B. "Musique".

4) Trois jours à la B.C.P. de la Côte-d'Or

M. CARCANO, Directeur de la Bibliothèque centrale de prêt de la Côte-d'Or, a bien voulu m'expliquer les grandes lignes du budget et du fonctionnement de son établissement. A ma demande, j'ai effectué une tournée de bibliobus, afin de me rendre compte concrètement des réalités de ce service fondamental.

En sa compagnie, j'ai visité la Bibliothèque de Mirebeau, dont la création a été largement subventionnée par le Conseil régional, et la Bibliothèque de Daix qui va s'agrandir prochainement. Ces quelques jours passés dans une B.C.P. préparaient mon séjour auprès du Conseiller pour le Livre et la Lecture.

5) Une semaine avec le Conseiller interrégional pour le Livre et la Lecture

Durant cette semaine si enrichissante, M. Georges CURIE, Conseiller interrégional pour le Livre et la Lecture en Bourgogne et en Franche-Comté, m'a permis de le suivre dans ses activités :

- Commission mixte Etat-Région ou Commission technique du livre .
- présentation de la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté et rencontre avec des libraires bisontins
- discussion avec deux auteurs de bandes dessinées historiques ou de l'autoédition en Bourgogne
- étude sur place avec les Elus des dossiers de la seconde part de la Dotation générale de décentralisation (D.G.D.) des bibliothèques municipales de Marsannay-la-Côte (21) et de Sennecey-le-Grand (71)
- visite des librairies de Mâcon.

J'ai pu constater la multiplicité des tâches d'un Conseiller technique et l'importance de ses missions. Désormais, je comprends encore mieux la notion d'interprofession.

6) Consultations pour mon mémoire

Dans le cadre de mon étude, j'ai consulté une trentaine de personnes et plus particulièrement :

- M. Bernard BARDIN, Député-Maire de Clamecy, Président du Conseil général de la Nièvre, qui a été Président de la Commission "Culture" du Conseil régional de 1982 à 1986
- M. Camille DUFOUR, Maire du Creusot, Président de la Commission des Affaires sociales et culturelles du Conseil régional de 1978 à 1981
- M. Raymond JANOT, Vice-Président du Conseil régional délégué à la Culture, Président du FRAC, Président de l'ASSECARM
- M. Michel RASERA, ancien Président de la Commission régionale sous la présidence de M. Pierre JOXE.

J'ai assisté également à plusieurs réunions :

- le 17 juin, à la Commission sur l'illettrisme du Conseil régional de Bourgogne
- le 23 juin, à l'Assemblée générale des enseignants du C.A.F.B. chargée d'organiser la rentrée du Centre rénové de formation professionnelle aux carrières des bibliothèques et de la documentation de Bourgogne et de Franche-Comté
- le 30 juin, au Comité de bibliothécaires réuni par ABIDOC pour déterminer les priorités d'un plan de microfilmage des périodiques bourguignons.

Cependant, je regrette vivement de n'avoir pu rencontrer davantage d'Elus. Mais la période des vacances est-elle la plus pertinente pour effectuer un stage de ce type?

En conclusion, je pense avoir concilié stage professionnel et étude universitaire. Néanmoins, ma bonne intégration à la vie de la bibliothèque n'aurait pas été possible, si je n'avais pas connu déjà une partie du personnel.

Je tiens à remercier sincèrement M. POIROT qui a bien voulu m'accueillir dans son établissement, suivre attentivement mon stage, et me prodiguer de précieux conseils pour mon mémoire. Mes remerciements s'adressent également à ses collaborateurs, dont la disponibilité a été totale.

Comme les chercheurs américains, j'ai consulté en libre accès de nombreuses revues et publications. De plus, j'ai dépouillé les "Dossiers des bibliothèques de Bourgogne", qui comprennent des coupures de presse et une partie des archives de M. Pierre GRAS, Conservateur honoraire de la Bibliothèque municipale de Dijon et Conseiller technique pour les bibliothèques (DRAC) de 1977 à 1981. Le temps ainsi gagné m'a été très utile pour mener à terme cette vaste étude.

Ma présence à la Bibliothèque municipale et mes différentes visites m'ont fait rencontrer des auteurs, des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires, des lecteurs, des Elus, des responsables administratifs du Conseil régional de Bourgogne. Ce stage a donc été placé sous le signe de la variété des contacts et de la diversité des expériences.

